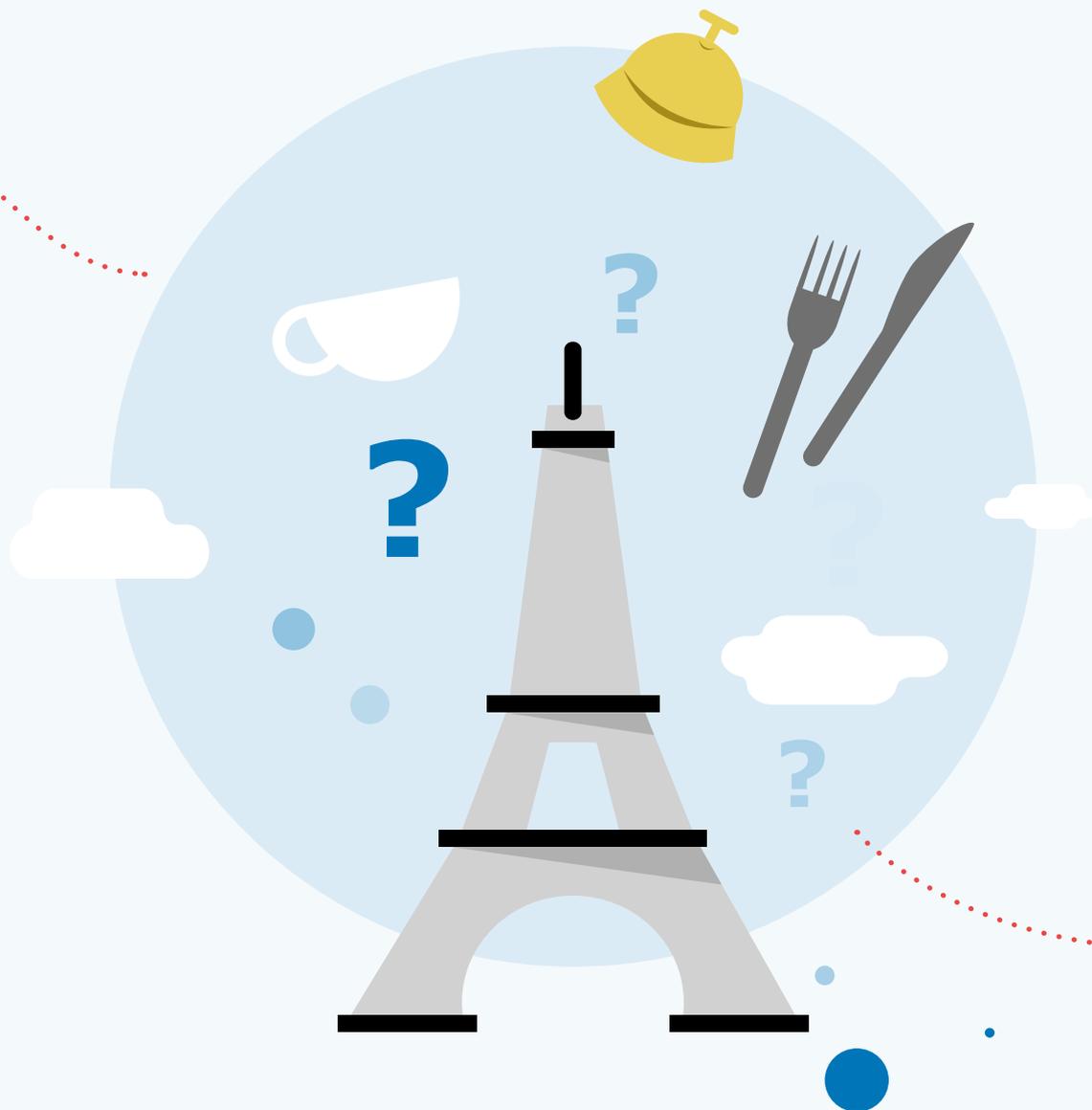


10

questions

au prochain Maire de Paris





Deuxième ville la plus visitée au monde, Paris accueille chaque année 32 millions de touristes, majoritairement étrangers, dont 20 millions y passent au moins une nuit.

Pour les accueillir, Paris peut compter sur **1 700 hôtels, 15 000 restaurants et brasseries 2 000 cafés** ainsi que sur ses **prestigieux traiteurs organisateurs de réceptions** qui participent au succès des congrès et salons parisiens et font tous ensemble du secteur des HCR l'un des plus importants du paysage économique, social et financier de Paris.

Le secteur des HCR est l'un des principaux vecteurs du dynamisme économique de la capitale, avec 21,5 milliards d'euros de recettes (Paris et Île-de-France) et 200 000 salariés.

Dans l'optique d'une collaboration fructueuse avec le prochain Maire de Paris et son équipe, et par souci de l'intérêt général, nous proposons à tous les candidats aux prochaines élections municipales **une liste de 10 questions essentielles**, classées, titrées, et précédées de quelques éléments de contexte.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et de vos réponses que nous transmettrons à nos membres.

Pascal Mousset

Président du
GNI PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Les représentants du GNI PARIS ÎLE-DE-FRANCE



PASCAL MOUSSET

Président,
Président de la branche Restaurants

Chez Françoise, Au Petit Marguery Rive Gauche,
Au Petit Marguery Rive Droite, La Marée
p.mousset@gni-parisidf.fr



DELPHINE PRIGENT

Vice-Présidente,
Présidente de la branche Hôtels

Londres Eiffel,
Signature Saint-Germain-des-Prés
d.prigent@gni-parisidf.fr



MARCEL BENEZET

Président de la branche Cafés-Bars-Brasseries

Brasserie Extérieur quai
m.benezet@gni-parisidf.fr



VALERIE SAAS-LOVICHI

Vice-Présidente de la branche Restaurants

Le Patio Opera
v.saas-lovichi@gni-parisidf.fr



EMMANUEL SAUVAGE

Vice-Président de la branche Hôtels,
co-Président de la branche Prestige

Hôtels Brach, Nolinski, Sinner,
La cour des Vosges, Restaurant du Palais Royal,
e.sauvage@gni-parisidf.fr



ANDRÉ TERRAIL

co-Président de la branche Prestige

La Tour d'Argent,
La Rôtisserie d'Argent
a.terrail@gni-parisidf.fr



EVAGORAS MAVROMMATIS

Président de la branche Traiteurs Organisateur
de Réceptions

Mavrommatis Censier, Boulogne, Passy,
Bistrot Mavrommatis, Restaurant Le Mavrommatis
e.mavrommatis@gni-parisidf.fr



OLIVIER MAYERAS

Trésorier

Ancien restaurateur
Le Raspail Vert, La Gitane
o.mayeras@gni-parisidf.fr



ROMAIN VIDAL

Secrétaire Général

Le Sully
r.vidal@gni-parisidf.fr



BERNARD LARS

Développement commercial

Ancien Traiteur Organisateur de Réception
b.lars@gniparisidf.fr



FRANCK TROUET

Délégué Général

f.trouet@gni-hcr.fr

1

Pour une politique offensive de l'emploi dans les hôtels, cafés et restaurants parisiens

Le secteur des hôtels, cafés, restaurants souffre depuis plusieurs années d'une véritable pénurie de main d'œuvre :

à Paris, 10 000 emplois sont à pourvoir dans notre secteur.



Nous proposons d'organiser, deux fois par an à Paris, un « **Forum des métiers** » destiné à dynamiser le recrutement des salariés pour les hôtels, cafés, restaurants et traiteurs - organisateurs de réceptions parisiens.

Vous engagez-vous, si vous êtes élu maire,

à nous accompagner, notamment en mettant à notre disposition les outils de communication municipaux ?



2

Pour permettre aux salariés les plus précaires de se loger à Paris

Le logement est aujourd'hui la première préoccupation des parisiens et de ceux qui souhaitent vivre à Paris. Or, en 2019, le prix moyen du mètre carré a dépassé 10000 euros. Cette flambée des prix, largement nourrie par l'explosion des meublés de tourisme, provoque le départ de parisiens – 12000 par an - qui n'ont plus les moyens de continuer à vivre dans la capitale.

Pour les jeunes aux revenus faibles ou aux horaires atypiques et privés de transports en commun nocturnes, l'offre de logements abordables est quasi nulle.

Vous engagez-vous, si vous êtes élu Maire,

à travailler avec le GNI sur **une offre de Résidences** pour jeunes travailleurs à horaires décalés ?



3

Pour une vraie mobilité parisienne

La mobilité des touristes, des parisiens, de nos salariés (qui vivent de plus en plus au-delà du périphérique) et même de nos fournisseurs,

est essentielle à l'activité de nos hôtels, cafés et restaurants.

**Vous engagez-vous,
si vous êtes élu Maire,**

à travailler à la mise en œuvre, dans les
meilleurs délais, **d'une ouverture du
métro jusque 2h du matin** (voire 3h
le vendredi et le samedi), **7 jours sur 7 ?**



4

Pour une restauration parisienne modèle de respect de l'environnement, par la valorisation de ses biodéchets

Les expérimentations de valorisation des biodéchets se multiplient à travers la planète. Collectés séparément, les biodéchets sont ensuite valorisés sous forme de méthane ou de compost, matières premières d'une énergie verte.

Les professionnels parisiens de la restauration souhaitent intégrer cette démarche vertueuse et même se montrer exemplaires dans ce domaine.



Vous engagez-vous, si vous êtes élu Maire,

à mettre en œuvre, pour les particuliers comme pour les professionnels de la restauration, **une collecte séparée** et **une valorisation des biodéchets** produits dans la capitale ?



5

Pour des terrasses parisiennes confortables et verdoyantes

Par bonheur, un vœu d'interdiction du chauffage des terrasses à Paris au 1er janvier 2020 n'a pas été adopté. Le Conseil de Paris a préféré voter un vœu qui engage la Ville à réaliser au cours de la prochaine mandature un bilan du règlement des étalages et terrasses de Paris puis à ouvrir une concertation sur une période raisonnable avant toute modification.

Daté de 2011, ce règlement ne prend en compte ni l'intensification des enjeux écologiques ni l'évolution des progrès technologiques.

Selon un classement Google Streetview, Paris est l'une des villes les moins vertes du monde avec seulement 8.8% de verdure apparaissant dans le champ de vision des piétons. Soucieux d'améliorer l'accueil et le confort sur leurs terrasses, les hôteliers, cafetiers et restaurateurs sont sensibles à la démarche visant à « reverdir » la capitale en délivrant, par exemple, des permis de végétaliser.

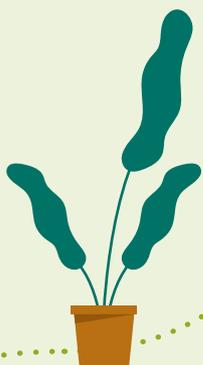
Nos professionnels souhaitent participer à ce mouvement et l'amplifier, notamment en élaborant, avec l'équipe municipale, une Charte des terrasses qui définirait leur aménagement responsable et durable, y compris leur chauffage. Elle requerrait par exemple la végétalisation d'une surface minimale de la terrasse.

Vous engagez-vous, si vous êtes élu Maire,

à ne prendre, sur l'usage des équipements de chauffage des terrasses, aucune décision sans une **réelle et équitable négociation** avec les professionnels ?

&

à travailler avec le GNI à l'élaboration d'une **Charte des terrasses vertes**, autorisant les professionnels de la restauration à végétaliser / verdifier leurs terrasses, avec une aide financière telle que l'abattement sur la redevance due au titre de l'occupation du domaine public ?



6

Pour faire enfin de Paris une ville propre et sûre

Pour les touristes comme pour les parisiens, la sécurité des biens et des personnes est une exigence absolue. Or, si 65 % des parisiens considèrent que la capitale reste globalement une ville sûre, la moitié d'entre eux a le sentiment que la situation s'est dégradée « au cours de ces dernières années » (sondage Ipsos octobre 2018) Ils fustigent notamment les incivilités : dépôts d'ordures sauvages, déjections canines, épanchement d'urine, tags, mégots...ou encore les agressions verbales. Le sentiment d'insécurité est particulièrement palpable de nuit, dans les transports ou dans la rue.

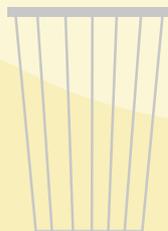
Même si elle ne reflète pas toujours la réalité, cette image croissante d'insécurité et de saleté peut conduire de nombreux touristes à éviter Paris.

Vous engagez-vous, si vous êtes élu Maire,

à la création d'une **police municipale** à Paris ?

&

à lancer **un grand plan de propreté** visant à lutter contre les incivilités, à organiser **une vaste campagne d'extermination des nuisibles** (rats, punaises de lit...) et à mettre en œuvre **un indicateur de suivi de la propreté** à Paris ?





7

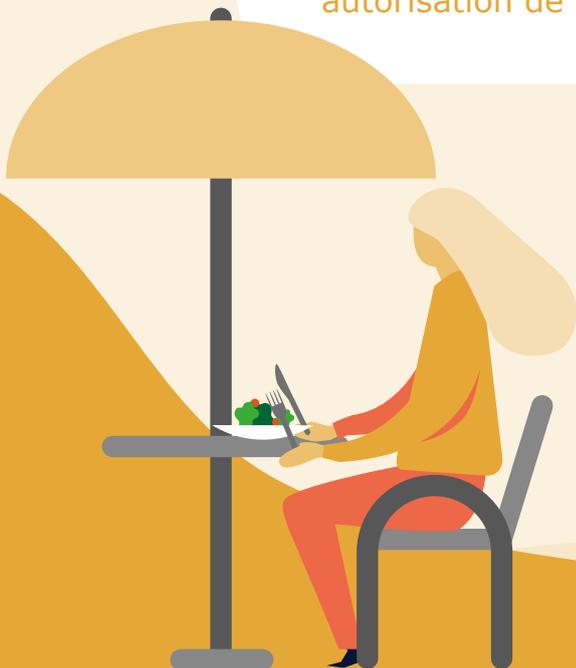
Pour un rayonnement de Paris à travers ses hôtels, ses cafés et ses restaurants

Au-delà du charme particulier de Paris, universellement apprécié, les clients attendent une qualité d'offre et de services de haut niveau ; les hôteliers, cafetiers et restaurateurs parisiens sont naturellement prêts à relever ce défi, notamment en investissant pour l'image de leurs établissements et de la capitale. Les caractères précaire et temporaire des autorisations de terrasses, de nuit ou encore des concessions ne se prêtent pas à ces investissements. Le manque de transparence des appels d'offres et des coûts d'occupation du domaine public est un autre frein.

Nos professionnels souhaiteraient plus de transparence et de sécurité dans la fixation des redevances d'occupation du domaine public et l'octroi des autorisations de nuit.

Vous engagez-vous, si vous êtes élu Maire,

à une **totale transparence** des coûts d'occupation du domaine public et à **sécuriser** l'occupation du domaine public à Paris en imposant une **procédure contradictoire** et une **notification écrite** et motivée obligatoire, qui seraient les préalables de toute décision de nature à porter atteinte à un droit de terrasse ou à une autorisation de nuit ?



8

Pour faire de Paris une zone touristique internationale sur l'intégralité de son territoire

L'ouverture dominicale des commerces parisiens n'est permise que dans les 10 zones de tourisme international délimitées à ce jour.

Vous engagez-vous, si vous êtes élu Maire,

à agir pour que la ville de Paris soit intégralement reconnue comme **une zone de tourisme international ?**



9

Pour organiser une vraie démocratie locale

La démocratie locale, notamment au sujet de l'occupation de l'espace public, souffre de plusieurs maux :

Incessants et parfois répétés sur le même espace, les travaux sur la voirie sont systématiquement entrepris en l'absence de toute concertation avec la population locale et en particulier les hôteliers, cafetiers et restaurateurs voisins.

Ces travaux pénalisent souvent l'activité de nos professionnels, au regard des nuisances sonores ou d'un accès empêché à leur établissement.

Exclus des comités de riverains, les professionnels ne peuvent pas prendre part aux projets qui y sont débattus.

Les professionnels des débits de boissons pâtissent des nuisances provoquées par leur clientèle, des personnes de passage, ou même des riverains,

puisqu'elles peuvent conduire, dans le pire des cas, à une fermeture de leur établissement.

Vous engagez-vous, si vous êtes élu Maire,

à organiser **une concertation systématique** avant tous travaux sur le domaine public avec les professionnels à proximité, susceptibles d'être impactés ?

&

à permettre aux professionnels de **prendre part aux Comités de riverains** et les y invitez-vous systématiquement ?

&

à créer à Paris une « **Commission des débits de boissons** » chargée de formuler des avis à l'autorité municipale compétente avant toute décision disciplinaire ?



10

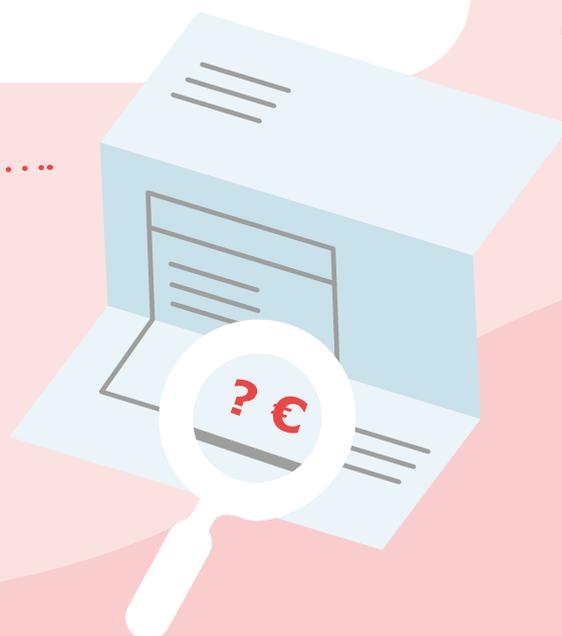
Pour une trêve de la fiscalité locale

L'intensité de la pression fiscale sur les entreprises françaises, pointée par l'OCDE, pèse sur nos établissements.

Or les taxes locales y tiennent une large place : taxe de séjour, TEOM, versement de transport, taxe et cotisation foncières...

Vous engagez-vous, si vous êtes élu Maire,

à un gel de la fiscalité locale sur l'intégralité de votre mandat ?





Contact

Franck Trouet
Délégué Général
f.trouet@gni-hcr.fr
06 73 86 66 65



01 42 96 60 75
gniparisidf@gni-parisidf.fr
4, rue de Gramont
75002 Paris
www.gni-parisidf.fr



[f @GNI.Paris.IdF](#)
[@GNI_Paris_Idf](#)
[@gni_paris_idf](#)
[@gni-paris-idf](#)